



VNF Centre-Bourgogne

Navig'Info

CR du 08 juin 2023

Présents :

| Usagers de la voie d'eau | |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|
| Nom Prénom | Entreprises |
| Bairstow James | European Waterway |
| Bensaad Riad | Croisieurope |
| Bostin Mark | Péniche-Hôtel E2F |
| Chassagnette Muriel | ACN / ANPEI |
| Collins Roger | Agir pour le Fluvial |
| Delmas Eric | FIN |
| Evezard Remi | Bateau le Latéral |
| Fourre Dominique | Le Boat |
| Launoy Michel | ANPEI |
| Lecot Philippe | Entente des canaux |
| Lestrat Erwan | Locaboat |
| Ourseau Domique | Entente des canaux / ANPEI |
| VNF-Direction Territoriale Centre-Bourgogne- | |
| Chevalier Vincent | VNF-UTI Nivernais Yonne |
| Jean-André Guillermin | VNF-SEMEH |
| Marquis Fabien | VNF-UTI Bourgogne |
| Mercuzot Léa | VNF-Développement |
| Perrot Déborah | VNF-UTI Loire-Seine |
| Poncet Sébastien | VNF-UTI Saône-Loire |
| Vadrot Nicolas | VNF-SDVE |
| Wicker Frederic | Chef des UTI |

Introduction

Comme évoqué lors des précédents Navig'Info, des scénariis théoriques de dégradation ont été construits et présentés en intégrant le nouveau contexte hydraulique de ces derniers jours. Il a été rappelé que les mesures prises dans le cadre de cette stratégie s'appuient sur des documents cadre au niveau supra-départemental et départemental. Sont distinguées 4 situations liées à la tension sur la ressource en eau sur les cours d'eau :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée

- Crise

Sur ces bases, VNF a réalisé une déclinaison des facteurs pris en compte pour construire une stratégie avec les différentes mesures suivant la situation, présentées en réunion. Le détail de ces scénarii par secteur/itinéraire sera annexé au présent compte rendu.

Dans ce cadre répondant à l'ensemble des usages sur la ressource en eau, VNF a travaillé des scénarii avec une progressivité des mesures de dégradations de l'offre de service, où l'arrêt de navigation est anticipé au maximum.

Il est indiqué lors de la réunion que ces scénarii dans le cadre d'une démarche participative peuvent faire l'objet de remarques ou points d'attention. Il est ainsi proposé, aux usagers, de formuler les remarques éventuelles par retour de mail.

BRIARE, LOING, CANAL LATERAL

- *cf. diaporama*

Il n'y a pas de modification des niveaux de mouillage sur l'ensemble des canaux de cet itinéraire. Sur le canal de Briare versant Loire, des regroupements de bateaux sont mis en place avec un temps d'attente d'une heure et une limitation des fausses bassinées (hors secteur vieux canal Briare).

Sur le canal Latéral à la Loire sud, suite au passage en « vigilance » du bassin Loire-Allier, des regroupements de bateaux seront mis en place à partir de lundi 12/06 avec un temps d'attente de 30 minutes (Avis à la batellerie à venir).

CENTRE, ROANNE à DIGOIN, SEILLE

- *cf. diaporama*

On constate une forte baisse des débits en rivière et notamment de la Seille, qui appellent à une vigilance.

Sur le canal du Centre, sur la base d'une absence de précipitations significatives, les perspectives de navigation sont à fin août (avec mise en place progressive des scénarii de dégradations).

Il est rappelé que les perspectives de navigation sont établies principalement au regard de l'état des réserves en eau. Toutefois, d'autres facteurs tel que le débit des rivières, la restitution en milieu naturel peuvent être des facteurs complémentaires.

CANAL DE BOURGOGNE

- *cf. diaporama*

Sans pluie les perspectives de fin de navigation sont à début septembre sur le secteur St-Jean-de-Losne jusqu'au tunnel de Pouilly et à fin août de Pouilly à Ancy. Il n'y a pas de modification des niveaux de mouillage sur ces tronçons à ce jour.

Le tronçon entre Ancy et Migennes est fortement dépendant du débit de l'Armançon. A ce jour le mouillage est de 1m60 et sera progressivement abaissé en fonction de l'évolution du débit dans les prochains jours. Les débits l'Armançon amont atteignent les débits réservés et ceux de l'Armançon aval en sont proches.

VNF alerte sur le fait que, contrairement aux années 2019, 2020 et 2022, l'établissement n'a pas de dérogation permettant des prélèvements dans l'Armançon si les débits réservés sont atteints. Les conséquences de la baisse de mouillage entraineront des difficultés de navigation pour tout bateau ayant un tirant d'eau supérieur à 1,40 m.

La Société European Waterway affirme que leur péniche « Belle Epoque » a un tirant d'eau d'1,30 m permettant que la sortie du canal de Bourgogne pour ce bateau puisse se faire d'ici quelques semaines, pour commercialiser sur le canal du Nivernais.

La société Croisieurope interroge sur des mouillages qui ne semblaient pas être à 2m entre Dijon et Saint-Jean-de-Losne. Le non-respect du mouillage a engendré plusieurs difficultés : difficulté pour deux péniches de se croiser aux endroits habituels, augmentation des temps parcours, avec de long moment d'attente. Les sociétés E2F et Croisières touristiques françaises confirment la récurrence de ce problème et formulent leurs inquiétudes vis-à-vis du lancement le lundi 12/06 de l'expérimentation auto éclusage pour les péniches hôtels.

Ils souhaitent que de bonnes conditions soient mises en place pour que l'expérimentation fonctionne et pour permettre une meilleure organisation (notamment pour les croisements).

Aujourd'hui, le débit de l'Ouche permet de maintenir un niveau de mouillage à 2m au moins pour les 15 prochains jours, mais des incidents de gestion hydraulique ont été constatés. Afin de régler ces dysfonctionnements, VNF organisera une réunion interne spécifique sur le sujet.

Après fin août, le niveau de mouillage sur secteur aval d'Ancy pourra ne pas permettre de repartir et certains bateaux pourraient rester coincés. La Société Nicols basée à Venarey-Les-Laumes souhaite savoir si l'abaissement du mouillage entre Pouilly-en-Auxois et Venarey-Les-Laumes en dessous de 1,40 m permettrait d'économiser de l'eau et permettrait ainsi une période de navigation plus longue. Une réponse sera apportée à cette proposition par VNF pour fin juin.

NIVERNAIS-YONNE

- *cf. diaporama*

Les biefs d'Etigny et de Rosoy sont maintenus à 1.80m de mouillage. Il s'agit de mesure de précautions pour les ouvrages au regard des travaux de maintenance. Toutefois, si des bateaux d'un tirant d'eau supérieur souhaitent passer sur ce secteur, il est nécessaire d'en faire la demande 48H à l'avance (uti.nivernais-yonne@vnf.fr).

Sur le canal du Nivernais, des difficultés de remplissage de certains biefs sont constatées sur la partie amont du canal du Nivernais (l'absence de précipitations sur ces dernières semaines ne permettent pas d'avoir un débit suffisant de la rivière Yonne sur son secteur amont, ceci en l'absence de soutien d'étiage de Pannecière non débuté à ce jour).

Il est précisé que suite à l'effondrement partiel des bajoyers de l'ancienne écluse de Saint-Didier des travaux d'urgence ont été réalisés. Ces derniers sont à ce jour terminés mais les difficultés d'alimentation exposés, entraînent des difficultés à remonter les biefs à leur mouillage initial. Une limitation de mouillage à 1m est donc mise en place entre l'écluse 28 vs de Chaumot et l'écluse 42 vs de Villers.

Au regard des conditions sur la ressource en eau, M. Launoy interroge sur la durée de remplissage du bief de l'Île Brûlée lorsque la navigation sera ouverte de nouveau le 22 juin. Vincent Chevalier précise qu'il n'est pas impossible que le remplissage soit plus long de quelques jours, entraînant une ré-ouverture de l'écluse avec une restriction de mouillage pendant une durée de 1 à 3 jours

PLANTES INVASIVES

Actuellement, la DTCB ne note pas de contraintes importantes vis-à-vis des plantes invasives. Le faucardage hivernal et les différentes mesures en place jusqu'alors ont limité, ou traité la croissance sur plusieurs secteurs.

Des interventions sont ainsi en cours sur le CLL notamment.

Frédéric Wicker précise que les rotations de péniche chargée (+le ramassage) sur le secteur nord du canal de Bourgogne vont se poursuivre (malgré un léger retard).

Prochaine NAVIG'INFO : Attention en raison des jours fériés, le prochain Navig'Info se tiendra le jeudi 22 juin à partir de 10h00 en visioconférence : [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)